

## Élèves de l'Espace romand de la formation

2017

2021



### Définition

Nombre d'élèves de l'Espace romand de la formation (ERF) d'une année scolaire donnée, par canton (écoles ordinaires publiques et écoles spécialisées; années 1-11).



### Objectif de la collecte

Disposer des effectifs des élèves de l'ERF.



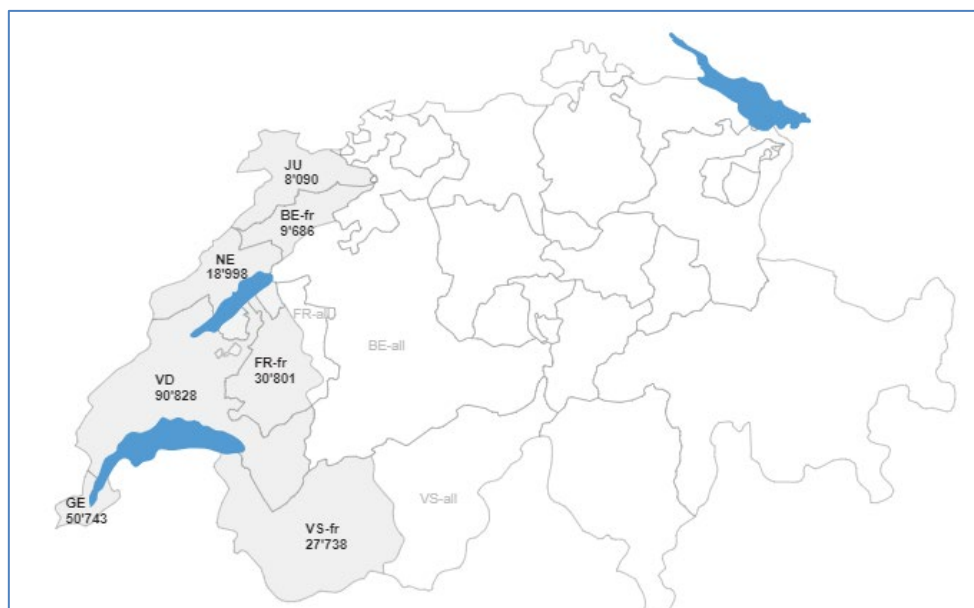
### Exemple d'utilisation

Le calcul des effectifs sur plusieurs années permet de déceler des tendances sur les projections d'effectifs des élèves de l'ERF.

### Effectifs des élèves par canton, année scolaire 2020-2021

Pour les élèves inscrit.es dans une classe ordinaire et dans une école spécialisée, est déterminante l'école dans laquelle elles ou ils effectuent le plus grand nombre d'heures. Si ce critère est inapplicable, il revient au canton de décider de leur attribution statistique.

#### Scolarité obligatoire (années 1-11), écoles ordinaires publiques



**Notes :**

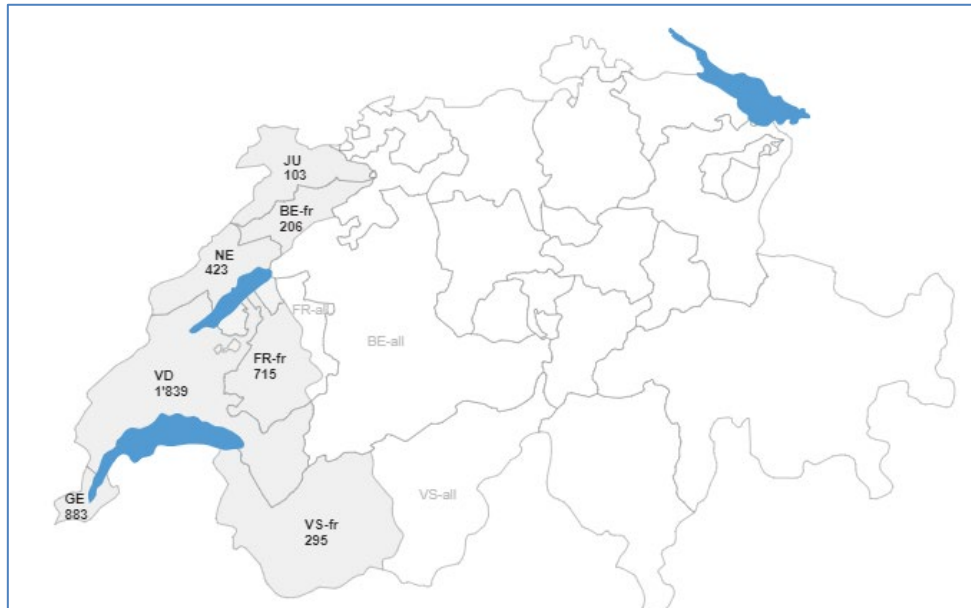
(1) VS-fr : Y compris les élèves des classes d'observation (mesures ordinaires de pédagogie spécialisée). Au cycle 3, l'effectif de 7 251 élèves est calculé sans les élèves en 1<sup>re</sup> année du collège, qui peut être suivie après la 10<sup>e</sup> année d'école obligatoire en Valais.

(2) VD : Ces effectifs ne comprennent pas les élèves en classes COES (classes d'enseignement spécialisé dans les établissements ordinaires), car ces classes sont considérées comme des antennes d'institutions spécialisées.

**Source :** Services cantonaux responsables de la collecte des données. Jours de référence de la collecte des données : BE-fr : 15.09.2020, FR-fr : 1.11.2020, GE : 31.12.2020 (base de données scolaires, nBDS), JU : 31.12.2020, NE : 15.10.2020, VS-fr : jour non indiqué (source OFS SDL 2020), VD : 1.10.2020.

**Réalisation de la carte :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).

### Scolarité obligatoire (années 1-11), écoles spécialisées



**Notes :**

(1) BE-fr : Les écoles spécialisées bernoises avec enseignement en français ou bilingues sont des écoles privées.

(2) GE : 37 élèves (non comptabilisés ici) fréquentent à la fois une école spécialisée et l'enseignement régulier.

(3) VS-fr : Le total de 295 élèves est calculé avec les élèves des classes d'adaptation. En Valais, les classes d'adaptation sont des classes d'enseignement spécialisé dans des établissements ordinaires. Elles sont considérées comme des antennes d'institutions spécialisées. On compte 40 élèves en classes d'adaptation années 1-8, 75 élèves en 9-11 et 180 élèves en écoles spécialisées (non-attribuable à un seul cycle).

(4) VD : Ces effectifs comprennent les élèves en classes COES (classes d'enseignement spécialisé dans les établissements ordinaires), car ces classes sont considérées comme des antennes d'institutions spécialisées.

**Source :** Services cantonaux responsables de la collecte des données. Jours de référence de la collecte des données : BE-fr : 15.09.2020, GE : 31.12.2020 (source SRED /nBDS Etat), FR: 1.11.2020, JU : 31.12.2020, NE : 15.10.2020, VS-fr : 31.12.2020 (source OFS SDL et Office de l'enseignement spécialisé VS), VD : 1.10.2020.

**Réalisation de la carte :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).



Pour plus d'informations sur les définitions utilisées, consulter la [fiche complète](#).